



Est il possible de ne plus payer de pension alimentaire ?

Par **crouzille**, le **06/03/2008** à **08:39**

Est-ce qu'un père peut arrêter de payer une pension alimentaire, pour une enfant de 12 ans et dont la mère a suggéré n'ayant pas besoin de cet argent, que s'il voulait le père pouvait ne plus payer (sachant que l'enfant refuse de voir son père depuis au moins un an) et ne veut plus venir chez nous. Qu'est qu'on risque ?

Par **Jurigaby**, le **06/03/2008** à **20:53**

Bonjour.rnrnOui, elle peut renoncer à sa pension mais je vous conseille de lui demander un écrit.

Par **crouzille**, le **07/03/2008** à **11:31**

merci pour votre réponse, mais pour l'instant nous avons un écrit par mail est ce suffisant ? car l'enfant ne veut plus venir, cela va faire un an et à des propos très durs avec lui. rnrnEst ce qu'un mail suffit ? ou faut il aller en justice ?